

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Délaissé et boisement humide de la Pointe de l'Ard

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1095

Nom du grand ensemble : Le lac du Bourget - canal de Savières **Code :** V133

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 875880.9527 Y 2086665.078

Altitude moyenne (m) : 240

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 12/10/2004

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)

Contacts :

Remarques : La typologie SDAGE indiquée ci-après (onglet 3, rubrique 3.2) est 10-Marais et landes humides de plaines et plateaux mais une partie (minoritaire) de cette ZH relève du type 9-Petits plans d'eau et bordures de plans d'eau.

3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 2.8237433410394

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 1713.2424707366

Types de milieux Corine Biotope

AULNAIES-FRENAIES MEDIO-EUROPÉENNES

BOIS MARECAGEUX A AULNE, SAULE ET PIMENT ROYAL

ROSELIÈRES

VEGETATION DES SOURCES

4 - FONCTIONS ÉCOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES, INTÉRÊT PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE RÉGULATION HYDRAULIQUE

Justification

Critère ralentissement du ruissellement

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VÉGÉTALES

Justification

Critère AUTRE INTÉRÊT FONCTIONNEL D'ORDRE ÉCOLOGIQUE (préciser dans l'encart réservé aux remarques)

Justification Zone refuge pour l'avifaune lacustre

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification Suintements d'eaux dures et dépôts de tufs dans la partie sud du boisement humide

Critère insectes

Justification Présence d'Odonates : Aesche isocèle, Cordulie à tache jaune et Libellule fauve

Critère FLORISTIQUES

Justification Roselières aquatiques

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00019

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201771

ZICO : ra13

Znieff 2ème génération : 73040002

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : ZNIEFF 2e génération Type I n° 73040002 Baie de Grésine et pointe de l'Ardre -
ZNIEFF 2e génération Type II n° 7304 ENSEMBLE FONCTIONNEL LAC DU
BOURGET ET SES ANNEXES

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords et SI446 - RN 491 et ses abords à Brison-Saint-Innocent

Statut Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

Remarque FR8212004 - ZONES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DE L'ENSEMBLE LAC DU
BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE (ZPS 13) pour partie

Statut Zone de la Convention de RAMSAR (zones humides)

Remarque RAM02 - LAC DU BOURGET & MARAIS DE CHAUTAGNE

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats non dégradés.

Milieus favorables à de nombreuses espèces.